

sa maîtresse les offres qu'il pourrait ou qu'il a bien peu de part avec elle, et l'une et l'autre de ces choses lui sont si désavantageuses qu'il devrait ou essayer de la persuader ou leur donner à connaître qui sont ceux qui l'empêchent de satisfaire au désir de Sa Majesté, laquelle, apprenant qu'il fût de ce nombre, aurait grand sujet de s'en plaindre.

Les dits sieurs feront aussi entendre au P. Suffren que Sa Majesté, le jugeant très-nécessaire auprès de la reine sa mère, s'est résolue de s'en priver, pour [le] lui laisser entièrement, ayant fait choix d'un de leurs pères pour être son confesseur, et il n'y aura pas grand mal de lui faire connaître que Sa Majesté n'est pas trop satisfaite de sa dernière prédication.

Sa dite Majesté, sachant gré à Monsieur le comte d'Allais de la sorte dont il s'est comporté près la reine sa mère, désire que les dits sieurs maréchal et de Saint-Chaumont lui fassent part du sujet de l'envoi du dit sieur de Saint-Chaumont et lui donnent des assurances particulières de la satisfaction qu'Elle en a.

Lesquelles choses, conduites et acheminées au point qui leur est ordonné, Sa dite Majesté permet audit sieur de Saint-Chaumont de la venir trouver là par où Elle sera.

Fait à Dijon le 2<sup>e</sup> jour d'Avril 1634.

Signé : LOUIS.

et plus bas : DE LOMÉNIE.

---

## VII<sup>1</sup>

### *Lettre du roi aux habitants de la ville de Compiègne.*

De par le Roi

Chers et bien aimés, ayant résolu pour le bien de notre service d'envoyer cinq compagnies de notre régiment de Navarre pour tenir garnison en notre ville de Compiègne avec les dix qui y sont déjà, à ces causes nous voulons et vous mandons que vous ayez à les recevoir dans votre ville et leur départir les logements et ustensiles nécessaires, ainsi qu'il est accoutumé, leur ayant ordonné d'y vivre

1. Ms. CHARMOLUE, t. I, p. 84.

avec tel ordre et police que vous n'ayez aucun sujet de plainte. Si, n'y faites faute, car tel est notre plaisir.

Donné à Fontainebleau le 7<sup>e</sup> jour de Mai 1631.

Signé : LOUIS.

et plus bas : DE LOMÉNIE.

et au dos est écrit : A nos chers et bien aimés les gouverneurs attournés et habitants de notre ville de Compiègne.

### VIII<sup>1</sup>

*Lettre du roi à la reine mère du 28 Mai 1631,  
à Fontainebleau*

Madame .

Je ne vous puis assez témoigner le déplaisir que j'ai d'avoir appris par vos lettres et par ce qui m'a été rapporté par mon cousin le maréchal de Schomberg et le sieur de Roissi, le refus que vous faites de toutes les conditions que je vous ai envoyé offrir pour changer le séjour de Compiègne en un autre plus agréable pour vous et moins suspect pour moi. Si ce n'était chose du tout nécessaire au bien de mes affaires, je ne vous en aurais pas tant fait presser et parce que je me refuse à vous faire entendre au premier jour la dernière résolution que j'aurai prise sur un sujet qui m'est si important, je ne vous en dirai pas pour cette heure davantage et répondrai seulement à ce que vous dites dans votre dernière lettre de mon dit cousin le maréchal de Schomberg et du dit sieur de Roissi. Il m'eût été difficile de vous envoyer des personnes d'une probité plus reconnue, et le rapport qu'ils m'ont fait de vos intentions à leur retour d'auprès de vous est si conforme au sens des lettres que vous m'avez écrites par mon dit cousin le maréchal de Schomberg et le sieur de Roissi, que vous n'avez aucun sujet de vous en plaindre, mais bien moi, de ce que mes instantes et réitérées prières ont jusqu'ici eu si peu de pouvoir en votre endroit. Dieu m'inspirera s'il lui plaît ce que je dois faire pour le bien et le repos de mon Etat, après quoi j'aurai toujours la considération pour vous que vous pouvez attendre.

Madame de

A Fontainebleau, le 28 Mai 1631.

Votre très humble et  
obéissant fils. LOUIS.

1. Dupuy 49, f<sup>o</sup> 177.